

CONVENTION CLARTÉ • Juillet 2025

ENTREPRISES • PROFESSIONNELS
AGRICULTEURS • ASSOCIATIONS



VOTRE BANQUE AU QUOTIDIEN

**RECUEIL DES PRIX DES PRINCIPAUX
PRODUITS ET SERVICES**

Crédit  Mutuel

LE CRÉDIT MUTUEL OCÉAN S'ENGAGE DURABLEMENT À VOS CÔTÉS

Au Crédit Mutuel Océan, nous tenons à apporter à nos clients sociétaires la meilleure information et la plus grande transparence sur nos tarifs. Établir une relation de confiance est au cœur de nos préoccupations.

Notre brochure appelée Convention Clarté regroupe les conditions tarifaires des principaux produits et services bancaires applicables à compter du 1^{er} juillet 2025. Elle est disponible tout au long de l'année dans votre agence et consultable sur www.cmocean.fr.

Avec plus de 1 481 Collaborateurs, 1 358 élus et 178 Agences répartis sur les départements de la Charente-Maritime, des Deux-Sèvres et de la Vendée, le Crédit Mutuel Océan est présent au plus près de ses clients.

L'humain, la confiance et la responsabilité sont les valeurs fondatrices du Crédit Mutuel Océan, qui guident chacune de ses décisions.

Prix et TVA

Les prestations ne comportant pas la mention HT ou TTC ne sont pas soumises à TVA dont le taux est de 20 % au jour de la publication. Les prix peuvent être modifiés à tout moment, sous réserve d'une information préalable. Nos conditions tarifaires sont consultables sur notre site www.cmocean.fr et dans nos Agences. Le prix des abonnements et des frais d'utilisation des services de la banque à distance, ainsi que celui des opérations réalisées par la banque à distance sont hors coût du fournisseur d'accès Internet ou hors coût opérateur. Le taux de change des opérations en devise inclut la marge commerciale du Crédit Mutuel.

Dates de valeur

Les dates de valeur appliquées aux opérations s'inscrivent dans le cadre des dispositions légales. Elles sont disponibles dans votre Agence ou sur notre site Internet www.cmocean.fr.

CMUT Direct, vos opérations en ligne

- Site Internet : www.cmocean.fr
- Application Crédit Mutuel pour smartphone, disponible sur Google Play Store ou l'Apple AppStore.

Légende

Ces pictogrammes signifient que le produit ou service est gratuit ou accessible à prix avantageux dans le cadre de l'offre groupée, Eurocompte Pro/Agri Essentiel (offre non commercialisée pour les associations, hors associations gestionnaires) et ses modules.

- | | | | | | |
|-------------------------------------|--|-------------------------------------|----------|-------------------------------------|--------|
| ☒ | Eurocompte Pro/Agri Essentiel et ses modules : | | | | |
| ☒ | Confort | ☒ | Sérénité | ☒ | Crédit |

La convention de compte

La transparence et la clarté de nos services passent aussi par la Convention de Compte. Ce contrat précise le fonctionnement au quotidien de vos comptes de dépôt :

- les modalités d'ouverture, de transfert et de clôture ;
- les produits et services liés à ce compte et dont vous bénéficiez ;
- les procédures et traitements des incidents de fonctionnement ainsi que leur facturation.

Vous pouvez la retrouver dans votre Agence ou sur notre site Internet www.cmocean.fr.

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

Ouverture, transformation, clôture	4
Relevés de compte	4
Tenue de compte	4
Services en Agence.....	4
Prestations diverses	4
Arrêté de compte	5

BANQUE À DISTANCE

CMUT Direct Pro	5
E-Factures (factures électroniques)	6
Télétransmission	6
Hub Business Solutions (HBS).....	6

MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Cartes	6
Solutions d'acceptation.....	7
Virements	8
Prélèvements SEPA SDD CORE / SDD B2B.....	8
Chèques	9
Effets et billets	10
Contrôle de coordonnées bancaires.....	10
Recouvrement de vos créances	10

OPÉRATIONS INTERNATIONALES

Décaissement - Import	12
Encaissement - Export	13
Autres opérations à l'international.....	13

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

Eurocompte Pro/Agri Essentiel	14
Avantage auto entrepreneur	15
Connect Auto Entrepreneur.....	16
Eurocompte Pro/Agri.....	16
Services Bancaires de Base (SBB)	16

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

Commission d'intervention	17
Opérations particulières.....	17
Incidents de paiement	17

DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

Autorisation de découvert.....	18
Enveloppe de crédit amortissable pré-accordée.....	18
Crédits d'investissement	18
Assurance des emprunteurs.....	18
Garanties sur crédits	18
Opérations sur crédits	18
Engagements par signature	19
Mobilisation du poste client	19
Crédit Bail Mobilier / Location Longue Durée (LLD).....	19
Crédit Bail Immobilier.....	19
Promotion Immobilière - Aménageurs - Marchands de Biens.....	19
Solution de financement pour mes clients	19

ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

Placements financiers.....	20
----------------------------	----

SERVICES SPÉCIALISÉS

TÉLÉPHONIE ET BOX	21
-------------------------	----

INGÉNIERIE SOCIALE

Épargne salariale	21
Passif social	21
Retraite collective	21
Titres Restaurant dématérialisés	21

OFFRE TÉLÉPÉAGE

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE.....	21
-------------------------------	----

ASSOCIATIONS

Comptes chèques et services	22
Banque à distance	22
Offres groupées de services : Eurocompte Asso	22
Offres groupées de services : Eurocompte Pro/Agri Essentiel.....	23
Offre monétique Association.....	23

RÉSOUTRE UN LITIGE.....	23
-------------------------	----

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE		
Ouverture de compte	GRATUIT	
Clôture de compte	GRATUIT	
RELEVÉS DE COMPTE		
Envoi de relevés de compte	Postal	Internet
• 1 ^{er} relevé du mois	GRATUIT	GRATUIT
• Par relevé supplémentaire dans le mois (autre périodicité ou autre adresse)	1,23 €	GRATUIT
☒ Duplicata d'un relevé de compte	5,45 €	
Restitution d'opérations (papier, fichiers Excel, PDF) (min. 5,45 €)	0,02 € par ligne	
TENUE DE COMPTE		
☒ Frais de tenue de compte (par compte et par mois)	À partir de 11,00 € ⁽¹⁾	
Délivrance de RIB	GRATUIT	
Frais de tenue de compte inactif, par an (au sens de l'article L312-19 du Code Monétaire et Financier)	30,00 € ⁽²⁾	
SERVICES EN AGENCE		
Versement d'espèces	GRATUIT ⁽³⁾	
Versement d'espèces « grands remettants »	Nous consulter	
☒ Frais de recherche de documents sur opération (selon origine et antériorité)	De 8,58 € HT à 42,92 € HT	
PRESTATIONS DIVERSES		
Meuble monnaie (en Agence)	GRATUIT	
Délivrance de lettres-chèques	Sur devis	
Délivrance d'un avis de débit ou de crédit	0,97 € par avis	
Délivrance d'une attestation	6,25 € HT	
Attestation de soldes pour les commissaires aux comptes	96,45 € HT	
Frais de location de coffre-fort, par an (selon volume-assurance comprise)	À partir de 72,96 € HT	
Information aux émetteurs pour demande de changement de domiciliation	Nous consulter	

(1) Support dématérialisé. Si envoi de vos extraits de compte, courriers et autres documents sur support papier : + 0,80 € par mois. Pour les clients suivis par Crédit Mutuel Entreprise, nous consulter.

(2) Dans la limite du solde créditeur du compte.

(3) Sauf nécessité d'un traitement spécifique (non-respect des consignes de conditionnement, erreur du montant annoncé...).

ARRÊTÉ DE COMPTE

Intérêts débiteurs⁽¹⁾

TEG annuel découvert « non autorisé »	Plafond du taux réglementaire ⁽²⁾ diminué de 0,05 %
Commissions	
☒ • De mouvement (ou de compte) ⁽³⁾	De 0,060 % à 0,076 %
• De plus fort découvert ⁽⁴⁾	0,075 %
Fusion d'échelles d'intérêts (max. 106,20 €)	8,85 €/ compte/arrêté
☒ Édition d'échelles d'intérêts	10,80 € par unité

(1) Les intérêts débiteurs sont calculés sur la base des « nombres » d'après la situation quotidienne des soldes en valeur selon la formule suivante : Capitaux « en valeur » x Nombre de jours x Taux / 360. (2) Le plafond du taux réglementaire est le taux plafond calculé par la Banque de France pour la catégorie « découvert en compte pour les entreprises » tel qu'il est publié trimestriellement au Journal Officiel. (3) Calculées sur le cumul des mouvements débiteurs. (4) Calculées sur le plus fort découvert de chaque mois de la période (limitées à 50 % des intérêts débiteurs).

BANQUE À DISTANCE

CMUT DIRECT PRO

Abonnement mensuel à des services de banque à distance⁽¹⁾, 4 niveaux

CMUT Direct Pro ou CMUT Direct EI

• Consultation	GRATUIT ⁽²⁾
• Consultation, gestion, virements internes et externes, titres	☒ 8,75 € HT
• CMUT Direct Pro Confort : Services CMUT Direct Pro + listes de virements + transfert/validation de fichiers	☒ 11,15 € HT
• CMUT Direct Pro Sérénité : Services CMUT Direct Pro Confort + remise de prélèvements + remises d'effets + e-cautions	☒ 17,10 € HT

Options, abonnement mensuel

Ouverture et paramétrage d'un espace personnel à des collaborateurs de l'entreprise	GRATUIT
Accès aux comptes d'un tiers mandant personne morale ⁽³⁾ , par tiers	☒ 1,50 € HT
Espace secondaire d'une entité rattachée (BAD Multi-sociétés)	
• Jusqu'à 10 entités, par entité	1,00 € HT
• Au-delà de 10 entités	Nous consulter

Base tiers (listes de comptes, bénéficiaires de virements ou tirés de LCR)

• Jusqu'à 100 comptes enregistrés	GRATUIT
• Au delà, par compte	0,005 € HT
• Minimum de perception	5,00 € HT

Base mandats créancier (mandats de remises de prélèvements)

• Jusqu'à 100 mandats	GRATUIT
• Au delà de 100 mandats	Nous consulter

Service de suivi des virements internationaux Swift GPI (Global Payment Innovation)

5,00 € HT

Top Infos (Abonnement offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou e-mail, 10 alertes incluses)⁽⁴⁾

• Alerte supplémentaire	☒ 1,42 € HT
	0,21 € HT

Sécurisation renforcée de vos opérations⁽⁴⁾

• Confirmation mobile ⁽⁵⁾	GRATUIT
• Safetrans	
- Lecteur de carte ⁽⁶⁾ , par an	☒ 30,00 € HT
- Carte Safetrans	GRATUIT
• Licence DIGIPASS, par licence	24,17 € HT

Service IBAN virtuels

Nous consulter

(1) Via Internet depuis un ordinateur ou l'application mobile Crédit Mutuel. Hors coût d'abonnement auprès du fournisseur d'accès Internet. (2) Support dématérialisé. Si envoi de vos extraits de compte, courriers et autres documents sur support papier : +1,00€ HT par mois. (3) Disponible uniquement entre personnes morales. (4) Sous réserve de détention d'un abonnement CMUT Direct Pro ou EI. (5) Sous réserve du téléchargement de l'application mobile gratuite Crédit Mutuel. (6) Le lecteur peut être partagé par plusieurs utilisateurs au sein d'une même structure.

E-FACTURES (FACTURES ÉLECTRONIQUES)

- Réception et gestion des factures fournisseurs (achats)
- Émission de devis et de factures clients (ventes)
- Échanges avec le portail Chorus Pro (marchés publics)

Nous
consulter

TÉLÉTRANSMISSION

Mise en place ou modification d'un contrat	180,00 € HT
--	-------------

Abonnement mensuel à des services de télétransmission

• TWEB : Transfert de fichiers par Internet	10,75 € HT
• Protocole EBICS T (Transport) jusqu'à 50 comptes	47,50 € HT
- Au-delà de 50 comptes	Nous consulter
• Protocole EBICS TS (Transport et Signature) jusqu'à 5 signataires et 50 comptes	59,50 € HT
- Au-delà de 5 signataires et 50 comptes	Nous consulter

Facturation des fichiers d'opérations bancaires transmis à la banque

• Remises de fichiers (transfert et validation)	GRATUIT
---	---------

Facturation des fichiers récupérés

• Formats standards (par ligne récupérée)	☒ 0,06 € HT
• Format PDF	Nous consulter

HUB BUSINESS SOLUTIONS (HBS)

Logiciels de communication multi-banques (protocole EBICS), de saisie d'opérations bancaires, de gestion de trésorerie, de factures électroniques (e-factures), de mandats de prélèvement électroniques (e-mandats). Suite logicielle fournie par Euro-Information Epithète filiale du Crédit Mutuel, accès en mode SaaS (software as a Service), hébergement en France (cloud privatif Euro-Information).

HBS Communication Bancaire

• Abonnement mensuel Mono-banque	10,00 € HT
• Abonnement mensuel Multi-banques, à partir de	40,00 € HT

HBS Opérations Bancaires (virements, prélèvements, LCR)

• Abonnement mensuel, à partir de	10,00 € HT
-----------------------------------	------------

HBS Gestion de Trésorerie

• Abonnement mensuel, à partir de	15,00 € HT
-----------------------------------	------------

HBS e-factures	Nous consulter
----------------	----------------

HBS e-mandats	Nous consulter
---------------	----------------

HBS Note de frais ⁽¹⁾	Nous consulter
----------------------------------	----------------

Pour plus de détail, une fiche tarifaire est disponible auprès de votre Conseiller.

(1) Cette offre sera commercialisée courant 2025.

MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

CARTES

Cotisation annuelle pour fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé)

CB Mastercard Professionnel ⁽²⁾	41,00 €
☒ CB Mastercard Business ou CB Visa Business	55,40 €
☒ CB Mastercard Business Executive ou CB Visa Gold Business	145,55 €
☒ Visa Platinum Business ⁽³⁾	310,00 €
☒ CB Mastercard World Elite ⁽⁴⁾	302,00 €
☒ CB Visa Infinite ⁽⁴⁾	342,00 €

Cotisation annuelle pour fourniture d'une autre carte

☒ Carte Automate Bancaire ⁽¹⁾	11,20 €
☒ Carte de dépôt	11,20 €
☒ Carte Retrait Monnaie ⁽²⁾	11,20 €

Païement par carte (carte émise par la banque)

En France et dans la zone EEE*	GRATUIT
Hors zone EEE*	2,05 €

Frais par retrait d'espèces au distributeur automatique de billets (DAB)

DAB des banques Crédit Mutuel ou CIC ou Cash Services	GRATUIT
DAB des autres banques en France, dans la zone EEE* et banque Desjardins au Canada	GRATUIT ⁽³⁾
DAB des autres banques hors zone EEE*	6,15 € ⁽³⁾

Gestion des cartes

Supplément pour cartes Certizen ⁽⁴⁾ , par an	12,00 €
Service Payweb Card ⁽⁵⁾ (numéros virtuels de carte de paiement)	GRATUIT
☒ Frais de refabrication d'une carte	12,85 €
☒ Frais de refabrication d'une carte ou délivrance d'un code confidentiel en urgence ⁽⁶⁾	Nous consulter
☒ Réédition d'un code confidentiel	6,50 €
Envoi d'une carte (en recommandé)	Frais postaux en vigueur

SOLUTIONS D'ACCEPTATION ⁽⁷⁾

Le Crédit Mutuel propose à ses clients professionnels une large gamme de produits et services leur permettant :

- de trouver l'équipement adapté à leur activité et à leur usage (Terminaux de Paiement Électroniques fixes et mobiles, conventionnels ou Android, gamme de logiciels privatifs, Éditeurs Lecteurs Chèques...)
- de faciliter les paiements de leurs clients (PnF, Ozito, Smart, Web, Cofidis Pay...)
- d'utiliser une solution d'encaissement via smartphone (Monético mobile +)
- d'utiliser une solution Caisse Tactile avec TPE (et PAD mobiles en option)
- d'encaisser des opérations sur Internet de façon sécurisée (Monético Paiement, Paypro...)

Cette gamme intègre :

- la mise en place du matériel et l'installation du logiciel
 - la location mensuelle et l'assistance téléphonique
 - les dépannages sur site (pièces, main-d'œuvre et déplacement)
- Offre spécifique aux professions de santé intégrant la location de TPE et solutions complètes de gestion des Feuilles de Soins Électroniques (télétransmission, contrôle des remboursements...)
- Tarif selon type d'équipement

Nous
consulter

Commissions monétiques

Commissions sur encaissement des paiements par carte	Nous consulter
Forfait mensuel « petits remettants » (moins de 1 000 € de flux mensuels)	8,00 € HT
Option « petits montants » (transactions de moins de 15 €)	Nous consulter
Frais par impayé carte	
• Impayé niveau 1 (Réseau CB)	5,00 €
• Impayé niveau 2 (Autres réseaux)	20,00 €

* EEE, Espace Economique Européen : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède + Monaco, San-Marin, Andorre, Vatican. Cf. page 11.

(1) Carte utilisable pour les dépôts et les retraits. (2) Carte utilisable sur Borne Retrait Monnaie. (3) Hors frais applicables par la banque étrangère. (4) Carte disposant d'un cryptogramme visuel dynamique : changement toutes les heures du cryptogramme (3 chiffres figurant au verso de la carte). (5) Utilisation sous réserve de détention d'un abonnement CMUT Direct Pro ou El et d'une carte bancaire éligible au service. (6) Forfait de traitement prioritaire pour la fabrication et l'acheminement de la carte et/ou du code, quelle que soit la zone géographique. (7) Prestations proposées par Euro-Information, fournisseur de matériels et/ou maintenance.

VIREMENTS

Virement ordinaire SEPA* (SCT - SEPA Credit Transfer)

Émission d'un virement occasionnel unitaire (standard ou instantané)	Par Internet	En Agence
• Entre vos comptes Crédit Mutuel Océan	GRATUIT	GRATUIT
• Autres comptes Crédit Mutuel Océan ou autre banque	GRATUIT	3,90 €
Réception d'un virement occasionnel (standard ou instantané)	GRATUIT	
Virement émis sur liste/multiple ou télétransmis (standard ou instantané)	Par Internet ou télétransmis via HBS, EBICS ou TWEB	
• Entre vos comptes Crédit Mutuel Océan	GRATUIT	
• Autres comptes Crédit Mutuel Océan ou autre banque	✓ 0,16 € par opération	
Virement permanent SEPA*	Par Internet	En Agence
• Frais de mise en place	GRATUIT	✓ 11,75 €
• Frais de modification	GRATUIT	✓ 8,00 €
• Frais par virement	GRATUIT	
✓ Virement de trésorerie en euro à destination de la zone SEPA (dont France)	3,50 €	7,40 €
Virement de trésorerie en euro à destination d'un pays hors zone SEPA	Voir Opérations internationales p12	
✓ Virement réglementé émis (redevance : TVA, URSSAF, ...)	3,50 €	7,40 €
Option Express ⁽¹⁾	1,13 €	
Frais de rejet par la banque du bénéficiaire	8,15 € par opération	
Demande de retour de fonds (recall ⁽²⁾), par virement	27,15 €	

PRÉLÈVEMENTS SEPA* SDD⁽³⁾ CORE / SDD B2B

Encaissement (remises de prélèvements)

✓ Demande d'attribution d'un Identifiant Créancier SEPA (ICS) auprès de la Banque de France	40,00 €
Prélèvement domicilié au Crédit Mutuel Océan	GRATUIT
Prélèvement domicilié auprès d'une autre banque	
✓ • SDD Core remis par télétransmission ou Internet	0,29 € par opération
✓ • SDD B2B remis par télétransmission ou Internet	0,29 € par opération
Retours impayés	
• Motif sans provision	GRATUIT
• Autre motif	6,05 € par opération

* Cf. zone SEPA page 11.

(1) Supplément en cas de dépassement de l'heure limite, concerne les virements réglementés et les virements vers un tiers en France. (2) Demande de retour de fonds à la suite d'un virement SEPA émis. (3) SDD : SEPA Direct Débit.

Décaissement (prélèvements domiciliés)

Mandat de prélèvement

- Frais de mise en place
- Frais par prélèvement

GRATUIT

GRATUIT

Modalité de gestion du mandat

- Paiement sauf désaccord
- Paiement avec accord préalable

GRATUIT

Nous consulter

	Par Internet	En Agence
• Opposition sur un mandat de prélèvement SEPA	☒ 14,85 €	17,10 €
• Révocation d'un mandat de prélèvement SEPA	Non disponible	17,10 €
• Inscription d'un compte au service des créanciers autorisés	☒ 12,20 €	15,20 €
• Ajout d'un créancier, par ajout	GRATUIT	5,00 €
• Interdiction d'un créancier	☒ 12,20 €	15,20 €
• Enregistrement d'un mandat de prélèvement SDD B2B	☒ 10,00 €	12,00 €
• Validation d'un mandat de prélèvement SDD B2B	☒ 10,00 €	12,00 €

CHÈQUES

Frais d'envoi de chéquier ou de carnet de bordereaux de remises, par envoi

- En courrier simple (envoi non sécurisé)
- En lettre suivie premium ou en recommandé AR premium
- Supplément par commande en Agence

GRATUIT

Frais postaux en vigueur

2,50 €

Frais de destruction de chéquier ou de carnet de bordereaux de remises, par chéquier ou par carnet

5,40 €

☒ Frais d'émission d'un chèque de banque

14,90 €

Frais de recherche et copie de chèques, par chèque (max. 64,75 € HT)

6,47 € HT

Frais d'opposition par l'émetteur

Si SECUR PRO

Par Internet

En Agence

- D'un chèque

GRATUIT

☒ 11,90 €

16,90 €

- D'un chéquier

GRATUIT

☒ 28,80 €

33,80 €

Chèque en euro payable en France

- Remise de chèques⁽¹⁾, par chèque
- Remise de chèques « grands remettants »
- Chèque remis à l'encaissement et retourné impayé

GRATUIT

Nous consulter

- Motif sans provision

GRATUIT

- Autre motif

5,90 €

Demande avis de sort (chèque France)

8,30 €

Compensation électronique des chèques

Échange image chèques

Nous consulter

(1) En Agence (via un automate de dépôt), ou sur un automate Crédit Mutuel ou CIC ou Cash Services.

EFFETS ET BILLETS

Remises Effets (LCR - BOR) : Encaissement, Escompte

Commission de services (par effet)

- | | |
|--|--------|
| • Sur papier | 5,95 € |
| • Sur liste fichier télétransmis ou par Internet | 0,29 € |

Majoration commission de services (effet ≤ 200,00 €)	1,11 €
--	--------

Intérêts d'escompte	Nous consulter
---------------------	----------------

Montant min. d'intérêts sur escompte commercial	7,20 €
---	--------

Commission d'incidents (acceptation, réclamation...)	8,40 €
--	--------

Commission d'impayés	8,85 €
----------------------	--------

Effets domiciliés (LCR - BOR)

Règlement d'effets	GRATUIT
--------------------	---------

Envoi d'un relevé de lettre de change - demande d'accord de paiement

- | | |
|-----------------------------|---------|
| • Sur papier | 2,40 € |
| • Sur support dématérialisé | GRATUIT |

Incidents / Rejets	max. 17,70 €
--------------------	--------------

Billets financiers	Nous consulter
--------------------	----------------

CONTRÔLE DE COORDONNÉES BANCAIRES

SEPAmail Diamond, service de contrôle de cohérence du titulaire et d'un IBAN pour un compte domicilié auprès d'une banque française.

Via CMUT Direct Pro

- | | |
|--|------------|
| • Demande d'attribution d'un identifiant créancier à SEPAmail (ICQX) | 40,00 € HT |
|--|------------|

- Contrôle de coordonnées bancaires, par contrôle

- Contrôle en différé	0,80 € HT
-----------------------	-----------

- Contrôle en temps réel	0,90 € HT
--------------------------	-----------

En télétransmission (HBS, EBICS ou TWEB)

Nous consulter

RECouvreMENT DE VOS CRÉANCES

Crédit Mutuel Recouvrement intervient auprès de vos clients lors de délais de paiement non respectés ou d'impayés.

- | | |
|--------------|---------|
| • Abonnement | GRATUIT |
|--------------|---------|

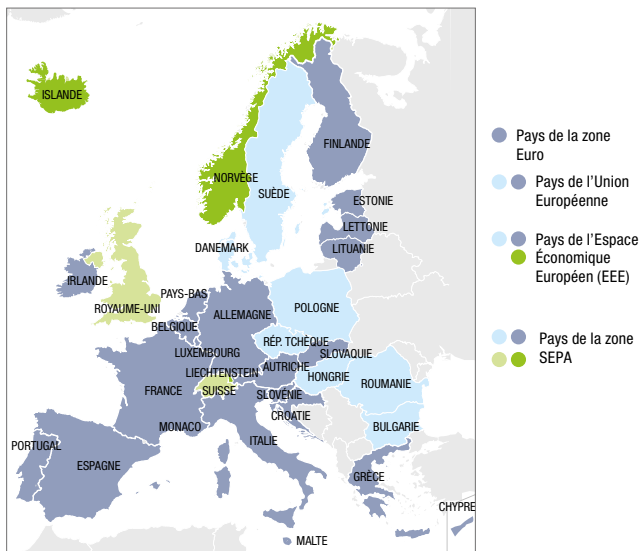
- | | |
|--|----------------|
| • Honoraires en fonction des sommes recouvrées | Nous consulter |
|--|----------------|



LA ZONE SEPA et l'Espace Économique Européen (EEE)

À titre indicatif, situation au 01-03-2025

La zone SEPA est constituée de 34 pays (les 27 pays de l'Union Européenne + Norvège, Islande, Liechtenstein, Royaume-Uni, Gibraltar, Suisse, Monaco, Jersey, Guernesey, Ile de Man, San-Marin, la Cité du Vatican et la Principauté d'Andorre).



SEPA (Single Euro Payments Area) : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, San-Marin, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse.

La réglementation européenne a défini le cadre juridique des services de paiement au sein de l'EEE et introduit une harmonisation des moyens de paiement (en euro) uniformisant le virement et le prélèvement sur l'ensemble de la zone SEPA.

Certains moyens de paiement nationaux en revanche, tels que les chèques, effets de commerce, virements de trésorerie n'ont pas migré vers le SEPA.

Pour être éligible SEPA, un virement doit respecter les conditions suivantes : être libellé en euro, être opéré au sein de la zone SEPA, être de nature ordinaire (non urgent/express), être obligatoirement en frais partagés (option «SHA»), permettre un traitement automatisé grâce à l'IBAN (International Bank Account Number - Identifiant international d'un compte) du bénéficiaire.

La seconde Directive européenne sur les Services de Paiement (DSP2) n'autorisant que les ordres de paiement avec option de frais «SHARE», tous les ordres émis et reçus avec option «BEN» (ensemble des frais à la charge du bénéficiaire) ou «OUR» (ensemble des frais à la charge de l'émetteur du virement), seront automatiquement transformés par nos soins en ordres avec option «SHARE» ⁽¹⁾.

* Cf. encart sur ces différentes options page 12.

(1) Sauf pour la Suisse, le Royaume-Uni, Gibraltar, Monaco, Jersey, Guernesey, l'Ile de Man, San-Marin, la Principauté d'Andorre et la Cité du Vatican.

OPÉRATIONS INTERNATIONALES



Les moyens de paiement internationaux couvrent :

- Les virements hors zone SEPA (cf. carte page 11), quelle que soit la devise,
- Les virements au sein de la zone SEPA (cf. carte page 11) dans une devise autre que l'euro,
- Les autres opérations non domestiques.

Il existe 3 options d'imputation de frais liés aux transferts internationaux :

- «OUR» : l'ensemble des frais est à la charge de l'émetteur du virement : ceux du Crédit Mutuel, de la banque du bénéficiaire et du correspondant le cas échéant. Tous les ordres transmis avec cette option seront exécutés sous votre pleine et entière responsabilité.
- «SHA» (SHARE) : l'émetteur du virement et le bénéficiaire paient chacun les frais de leur banque respective. «SHA» est l'option retenue par défaut.
- «BEN» (BENEFICIARY) : l'ensemble des frais est à la charge du bénéficiaire du virement.

Si le virement a été émis avec option «SHARE» ou «BEN», le montant crédité peut être différent du nominal*.

* Aux tarifs indiqués, il convient éventuellement d'ajouter les commissions et frais imposés par nos correspondants ainsi que ceux relatifs à une intervention particulière. Les tarifs indiqués correspondent au traitement des opérations. Ils ne comprennent pas les abonnements aux services de Banque à Distance éventuellement nécessaires pour les exécuter (cf. page 5).

DÉCAISSEMENT - IMPORT

Émission de virements ordinaires SEPA⁽¹⁾
(SCT - SEPA Credit Transfer)

Voir tarifs
virements
SEPA, p.8

Émission d'un virement non SEPA⁽¹⁾ en euro ou en devise⁽²⁾

Frais par virement pour ordre passé en Agence

3,90 €

Commission de transfert (min. 19,30 €)

0,10 %

Émission de chèques ou effets libres émis en euro ou en devise⁽²⁾⁽³⁾

Commission de transfert (min. 35,30 € - max. 137,20 €)

0,15 %

Remises documentaires ou Avances en devises

Nous
consulter

Crédits documentaires import ou Lettres Stand-by

Nous
consulter

Divers

Commission de change (min. 11,65 €)

0,05 %

Avis d'opération papier

7,75 €

Frais par virement émis incomplet (coordonnées bancaires du bénéficiaire absentes ou incorrectes)

21,25 €

Options frais OUR, sur demande expresse du donneur d'ordre (tous les frais du Crédit Mutuel Océan, de la banque du bénéficiaire et des correspondants éventuels, sont à la charge du donneur d'ordre)

Selon frais
réels

(1) Le virement et le prélèvement SEPA doivent respecter les conditions suivantes : être libellés en euro, être réalisés au sein de la zone SEPA, être non urgents, être non express, permettre un traitement automatisé grâce aux BIC et IBAN du bénéficiaire et être obligatoirement en frais partagés entre l'émetteur et le bénéficiaire (SHARE ou SHA).

(2) Commission de change en sus : 0,05 % (min. 11,65 €).

(3) Payable en France ou à l'Étranger.

ENCAISSEMENT - EXPORT

Réception de virements ordinaires SEPA⁽¹⁾ (SCT - SEPA Credit Transfer)

Commission de rapatriement

GRATUIT

Réception Virement non SEPA en euro ou en devise⁽²⁾⁽³⁾

☒ Commission de rapatriement

14,15 €

Remise de chèques étrangers en euro ou en devise⁽²⁾⁽³⁾⁽⁴⁾

• Commission d'encaissement Sauf Bonne Fin (SBF) ou Crédit Après Encaissement (CAE)
(min. 21,60 € - max. 139,70 €)

0,10 %⁽²⁾

• Commission supplémentaire pour CAE

12,60 €

Remise d'effets étrangers en euro ou en devise⁽²⁾⁽³⁾⁽⁴⁾

Commission d'encaissement (min. 34,80 € - max. 241,75 €)

0,10 %

Remises documentaires ou Avances en devises

Nous consulter

Crédits documentaires export ou Lettres Stand-by

Nous consulter

Divers

Commission de change (min. 11,65 €)

0,05 %

Préavis

7,75 €

Frais par virement émis incomplet
(coordonnées bancaires du bénéficiaire absentes ou incorrectes)

21,25 €

Demande d'avis de sort sur chèque ou effet étranger

25,35 €

Commission d'impayé sur chèque ou effet étranger

29,70 €⁽⁵⁾

AUTRES OPÉRATIONS À L'INTERNATIONAL

Achats ou ventes de devises au comptant ou à terme

Nous consulter

Avances et placements en devise

Nous consulter

(1) Voir zone SEPA page 11 et définition d'un virement SEPA page 12, renvoi (1).

(2) Commission de change en sus : 0,50 % (min. 11,65 €).

(3) Plus frais éventuels réclamés par le correspondant.

(4) Payable en France ou à l'Étranger.

(5) Plus frais de banques étrangères.



OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

EUROCOMPTE PRO/AGRI ESSENTIEL

Une offre de services comprenant :

Compte(s) chèque(s) et avantages tarifaires

Cotisation de base par mois à l'offre groupée de services Eurocompte Pro/Agri Essentiel, selon tranches des mouvements avec support dématérialisé ⁽¹⁾ . À partir de ⁽²⁾	17,75 €
---	---------

Avantages tarifaires compris dans la cotisation Eurocompte Pro/Agri Essentiel

Frais de tenue de compte	INCLUS
Duplicata d'un relevé de comptes	INCLUS
Commission de mouvement (ou de compte)	INCLUS ⁽³⁾
Édition d'échelles d'intérêts	INCLUS
Agios inférieurs à 3,00 € par trimestre	NON PRÉLEVÉS
CMUT Direct Pro	INCLUS
Accès aux comptes d'un tiers mandant personne morale par CMUT Direct Pro, par tiers, voir p.5	- 33 %
Top info : Abonnement offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou e-mail (10 alertes incluses)	INCLUS
Premier lecteur de carte Safetrans	INCLUS
Cotisation Carte Automate Bancaire	INCLUS
Cotisation Carte de dépôt	INCLUS
Cotisation Carte de retrait monnaie	INCLUS
Refabrication carte (dont en urgence)	INCLUS
Réédition du code confidentiel (dont en urgence)	INCLUS
Mise en place ou modification de virement permanent	INCLUS
Opérations concernant la gestion des mandats de prélèvement saisies par Internet (voir p.9)	- 50 %
Frais d'émission d'un chèque de banque (1 par mois)	INCLUS
Frais d'opposition par l'émetteur d'un chèque ou d'un chéquier saisie par Internet	INCLUS
Frais de recherche de documents sur opérations	INCLUS
Décompte de prêt	INCLUS
Et d'autres avantages	

Majoration de la cotisation Eurocompte Pro/Agri Essentiel, par mois si fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) ou souscription d'une option assurance

CB Mastercard Business ou CB Visa Business	4,10 €
CB Mastercard Business Executive ou CB Visa Gold Business	10,95 €
Visa Platinum Business ⁽⁴⁾	23,70 €
CB Mastercard World Elite ⁽⁵⁾	23,10 €
CB Visa Infinite ⁽⁵⁾	25,60 €
SECUR PRO : cotisation à l'offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement	2,85 €
Assurance Indemnités Hospitalières ⁽⁶⁾	À partir de 1,00 €

(1) Si envoi extraits de compte, courriers et autres documents sur support papier : +0,80€ par mois.
 (2) Pour une tranche de mouvements annuels ≤ 30 K€. (3) Exclusivement pour les mouvements annuels compris entre 0 et 30 K€. Au-delà, forfait : nous consulter. (4) Cette carte sera commercialisée courant 2025. (5) Ce produit n'est plus commercialisé. (6) Réservée Eurocompte Agri.

Module Confort

Majoration de la cotisation Eurocompte Pro/Agri Essentiel, par mois pour le module Confort

CMUT Direct Pro Confort	+ 2,00 € HT
-------------------------	-------------

Avantages tarifaires inclus dans le Module Confort

Frais par virement SEPA émis sur liste/multiple ou télétransmis (standard ou instantané)	INCLUS
Virement réglementé émis par Internet, voir p.8	- 50 %
Virement de trésorerie émis en euro à destination de la zone SEPA par télétransmission ou Internet, voir p.8	- 50 %
Commission de rapatriement d'un virement reçu non SEPA	INCLUS

Module Sérénité

Majoration de la cotisation Eurocompte Pro/Agri Essentiel, par mois pour le module Sérénité

CMUT Direct Pro Sérénité	+ 8,65 € HT
--------------------------	-------------

Avantages tarifaires inclus dans le Module Sérénité⁽¹⁾

Prélèvement SEPA SDD remis par télétransmission ou Internet	INCLUS
Demande d'attribution d'un Identifiant Créancier SEPA (ICS) à la Banque de France, voir p.8	- 50 %
Facturation des fichiers récupérés par télétransmission, par ligne (extrait, impayés LCR ...)	INCLUS

Module Crédit

Majoration de la cotisation Eurocompte Pro/Agri Essentiel, par mois pour le module Crédit

Jusqu'à 5 000 € d'autorisation de découvert à durée indéterminée ⁽²⁾	+ 4,20 €
---	----------

Avantages tarifaires inclus dans le Module Crédit⁽³⁾

Mise en place (ou modification) et réexamen annuel de l'autorisation de découvert à durée indéterminée	INCLUS
Commission d'engagement du découvert à durée indéterminée	INCLUS

AVANTAGE AUTO ENTREPRENEUR⁽⁴⁾

Votre statut d'auto entrepreneur vous fait bénéficier d'une réduction sur la cotisation Eurocompte Pro/Agri Essentiel.	- 50 % pendant 24 mois
--	------------------------

(1) Le module Sérénité inclut les avantages du module Confort. (2) Sous réserve d'acceptation du dossier par la banque et après étude de votre situation financière. (3) Jusqu'à 5 000 € d'autorisation de découvert à durée indéterminée. Au delà, tarif standard. (4) Cette offre n'est plus commercialisée.

CONNECT AUTO ENTREPRENEUR

Une offre de services comprenant :

Compte(s) chèque(s) et avantages tarifaires

Cotisation de base par mois à l'offre groupée de services Connect Auto Entrepreneur avec support dématérialisé ⁽¹⁾

12,00 €

Avantages tarifaires compris dans la cotisation

Frais de tenue de compte

INCLUS

Commission de mouvement (ou de compte)

INCLUS

Commission de plus fort découvert

INCLUS

CMUT Direct EI

INCLUS

CB Mastercard Professionnel ⁽²⁾ (en temps réel)

INCLUS

Frais d'émission d'un chèque de banque (1 par mois)

INCLUS

Assurance Protec Revenus

INCLUS

Majoration de la cotisation si souscription d'une option assurance

SECUR PRO : cotisation à l'offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement

2,85 €

BON À SAVOIR

Pour toute nouvelle souscription, **50% de réduction** sur la cotisation mensuelle **pendant 12 mois**.

-50%

EUROCOMPTE PRO/AGRI

Ces offres ne sont plus commercialisées

Nous consulter

Services Bancaires de Base (SBB), imposés par la Banque de France

(Ensemble de services bancaires fournis dans le cadre du droit au compte prévu aux articles L312-1 et D312.5.1 du Code Monétaire et Financier). Un compte (ouverture, tenue et clôture), un changement d'adresse par an, les relevés d'identité bancaire (à la demande), les virements SEPA (au guichet ou à distance), l'envoi mensuel d'un extrait de compte, les opérations de caisse, les remises de chèques à l'encaissement, les dépôts et retraits d'espèces aux guichets de la banque, les paiements par prélèvement SEPA, TIP SEPA, un abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.), la fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique) avec en inclusion : paiement d'opérations sur Internet et retrait d'espèces dans l'UE et deux formules de chèques de banque par mois.

GRATUIT

(1) Si envoi extraits de compte, courriers et autres documents sur support papier : + 0,80 € par mois.

(2) Carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat).

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

COMMISSION D'INTERVENTION

Somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

Commission d'intervention (quel que soit le nombre d'opérations nécessitant une intervention)

17,30 €
par jour

OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

Frais par saisie-attribution

90,60 €

Frais par procédure de saisie administrative à tiers détenteur (max. 90,60 €)

10 % du
montant dû
au Trésor Public

Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé

- Pli simple

13,20 €⁽¹⁾

INCIDENTS DE PAIEMENT

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision

11,35 €

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision⁽²⁾

- Chèque inférieur ou égal à 50,00 €

30,00 €

- Chèque supérieur à 50,00 €

50,00 €

Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision⁽²⁾⁽³⁾

20,00 €

Présentation au paiement d'un chèque émis en période d'interdiction bancaire ou judiciaire

GRATUIT

Frais à la suite de notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques

27,25 €

Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire

GRATUIT

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

GRATUIT

Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision

GRATUIT

(1) Tarif pour chaque lettre.

(2) Plafond légal par opération rejetée. Si une commission d'intervention a été perçue préalablement au rejet de ce moyen de paiement, son montant est déduit du frais de rejet du moyen de paiement.

(3) Les frais ne peuvent pas excéder le montant du prélèvement rejeté. Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision sont gratuits en cas de représentation du même prélèvement.

DÉCOUVERTS & CRÉDITS

**DES SOLUTIONS
DE FINANCEMENT
PERSONNALISÉES
POUR VOUS ACCOMPAGNER
DANS TOUS VOS PROJETS.**



AUTORISATION DE DÉCOUVERT

☒ Mise en place ou modification (min. 77,00 €)	0,75 % ⁽¹⁾
☒ Réexamen annuel (min. 77,00 €)	0,75 % ⁽¹⁾
☒ Commission engagement (min. 3,00 € par trimestre)	De 0,50 % ⁽¹⁾⁽²⁾ à 1,00 % ⁽¹⁾⁽²⁾
Intérêts débiteurs	Nous consulter

ENVELOPPE DE CRÉDIT AMORTISSABLE PRÉ-ACCORDÉE

ILLICO : Étude et mise en place de l'enveloppe	GRATUIT
--	---------

CRÉDITS D'INVESTISSEMENT

Frais de dossier (min. 150,00 €)	1,00 % du prêt
Frais de dossier Actimat (Financement de votre matériel agricole directement chez votre concessionnaire)	Nous consulter

ASSURANCE DES EMPRUNTEURS

Souscription et gestion	Nous consulter
-------------------------	----------------

GARANTIES SUR CRÉDITS

Constitution et gestion des actes (caution solidaire, gage, nantissement, hypothèque, société de caution, délégation d'assurance, cession de créances, warrant...)	Nous consulter
Frais de traitement de mainlevée de garantie, selon la garantie	Nous consulter

OPÉRATIONS SUR CRÉDITS

Modification date d'échéance	8,35 €
Modification compte de prélèvement (hors compte domicilié dans la même caisse)	15,70 €
Modification : durée, garanties, assurances (min. 150,00 €)	0,75 % ⁽³⁾
MODULPRO, MODULAGRI : option modulation dans le cadre des conditions contractuelles du prêt	GRATUIT
Lettre de relance pour échéance de prêt impayé, par lettre ⁽⁴⁾	13,20 €
Frais de recherche et photocopie d'un contrat de prêt	25,80 €
☒ Décompte de prêt	28,80 €
Lettre accréditrice	51,75 €

Le taux réglementaire (d'usure) est consultable dans votre Agence. Pour les autres taux : d'autorisation de découvert ou de crédits d'investissement, veuillez contacter votre Chargé de Clientèle.

(1) Des concours sollicités. (2) Taux annuel, perception trimestrielle d'avance. (3) Sur capital restant dû.

(4) 3 lettres de relance maximum par échéance impayée.

ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE⁽¹⁾

Convention de ligne

• Mise en place ou avenant, à partir de	0,10 % ^{(2) (3)}
• Frais de gestion annuels, à partir de	0,10 % ^{(2) (3)}

Délivrance d'une caution dans le cadre d'une convention de ligne

• Par acte simple	36,30 €
• Par acte complexe, à partir de	145,00 €
• Par acte d'e-caution	11,20 € ⁽⁴⁾

Délivrance d'une caution hors convention de ligne

• Par acte simple	81,10 €
• Par acte complexe, à partir de	145,00 €

Délivrance d'un acte de «garantie de passif», à partir de	165,00 €
---	----------

Gestion des actes

• Rédaction d'un avenant	42,00 €
• Frais de traitement de mainlevée, par acte	Nous consulter
• Frais de mise en jeu, par acte	Nous consulter

Commission de risque annuelle

Perception semestrielle d'avance	Nous consulter
Pour l'international	Nous consulter

MOBILISATION DU POSTE CLIENT (CRÉDIT MUTUEL FACTORING)

Flash Dailly (enveloppe de financement pour transformer vos factures clients en trésorerie disponible)	Nous consulter
Autre contrat Dailly / Affacturage	Nous consulter

CRÉDIT BAIL MOBILIER / LOCATION LONGUE DURÉE (LLD)

Tarification de Crédit Mutuel Leasing	Nous consulter
---------------------------------------	----------------

CRÉDIT BAIL IMMOBILIER

Tarification de Crédit Mutuel Real Estate Lease	Nous consulter
---	----------------

PROMOTION IMMOBILIÈRE AMÉNAGEURS – MARCHANDS DE BIENS

Mise en place (ou modification) d'un crédit d'accompagnement	Nous consulter
Commission engagement	Nous consulter
Caution promotion immobilière, lotissement et marchand de biens	Nous consulter

SOLUTION DE FINANCEMENT POUR MES CLIENTS

Proposer des crédits sur le lieu de vente	Nous consulter
---	----------------

(1) Cautions bancaires, garanties à première demande (France).

(2) Du montant de la ligne.

(3) Min. 96,50 €, max. 965,00 €

(4) Hors frais d'abonnement banque à distance et hors coûts fournisseur d'accès Internet et de l'opérateur.

ÉPARGNE & PLACEMENTS FINANCIERS

PLACEMENTS FINANCIERS

FRAIS DE TRANSACTIONS

Valeurs mobilières - Courtages

Ordres saisis via CMUT Direct Pro ⁽¹⁾

Bourses France + Belgique et Pays-Bas

• Ordres inférieurs à 2 000 €	0,50 %
• Ordres supérieurs à 2 000 € ⁽²⁾ :	
- pour les 10 premiers ordres	0,50 %
- du 11 ^e au 20 ^e ordre	0,35 %
- à partir du 21 ^e ordre	0,25 %

Bourses étrangères ⁽³⁾	0,50 %
-----------------------------------	--------

• Minimum sur les comptes titres ordinaires	30,00 €
---	---------

Ordres saisis par la banque	0,80 %
-----------------------------	--------

• Minimum sur les comptes titres ordinaires pour toutes transactions hors Euronext ⁽³⁾	30,00 €
---	---------

Autres titres financier ⁽⁴⁾

Organisme de Placement Collectif ⁽⁵⁾

Gestion pilotée	GRATUIT
-----------------	---------

Gestion libre	
---------------	--

• Souscription	GRATUIT
- monétaires	0,25 %
- obligataires	0,50 %
- autres	

• Rachat	GRATUIT
----------	---------

Autres instruments financiers	Nous consulter
-------------------------------	----------------

CONVENTION DE COMPTE-TITRES ET DE SERVICES ⁽⁶⁾

La convention de compte-titres et de services donne un accès complet aux fonctionnalités, prestations de services et informations liées aux titres et marchés financiers grâce à un accompagnement omni-canal.

• Frais semestriels sur l'encours ⁽⁷⁾	0,104 %
- minimum ⁽⁸⁾	20,83 € HT
- maximum	170,84 € HT

FRAIS DE GESTION DE PORTEFEUILLE

Gestion pilotée titres, par semestre	Nous consulter
Comptes et portefeuilles gérés : conseils d'un expert ou délégation pour la gestion de vos titres	Nous consulter

(1) Nécessite la détention d'un contrat CMUT Direct Pro et hors frais d'abonnement banque à distance et hors coût du fournisseur d'accès Internet.

(2) Le comptage des ordres s'effectue sur 12 mois glissants.

(3) Liste des pays disponible auprès de votre Caisse de Crédit Mutuel.

(4) La banque peut bénéficier de commissions dans le cadre de la distribution des OPC par prélèvement sur les commissions de gestion (sans charge supplémentaire pour le souscripteur). Le détail est disponible dans votre Agence et sur www.cmocean.fr.

(5) Tarifs hors droits d'entrée et/ou de sortie de l'émetteur.

(6) Tarif perçu d'avance et prélevé en janvier et juillet sur la base de l'évaluation du portefeuille au 31/12 et au 30/06.

(7) A l'exclusion des Parts Sociales B ou TCN (Titres de Créances Négociables) du Crédit Mutuel.

(8) A l'exclusion des comptes titres investis uniquement en Parts Sociales B ou TCN du Crédit Mutuel.

SERVICES SPÉCIALISÉS

Frais d'études et d'expertises, à partir de	250,00 € HT
---	-------------

TÉLÉPHONIE ET BOX

Des solutions téléphonie fixe et mobile pour votre activité professionnelle	Nous consulter
---	----------------

INGÉNIERIE SOCIALE

ÉPARGNE SALARIALE	
PEI, PERECOLI, PEE, PERECOL, Intéressement, Participation	Nous consulter
PASSIF SOCIAL	
Indemnités de Fin de Carrière IFC	Nous consulter
RETRAITE COLLECTIVE	
PER Obligatoire	Nous consulter
TITRES RESTAURANT DÉMATÉRIALISÉS	
Carte Ticket Resto	Nous consulter

OFFRE TÉLÉPÉAGE

Frais de mise en place	
• Par badge la 1 ^{re} année	11,67 € HT
• Envoi Colissimo	3,75 € HT
Uniquement les mois où vous utilisez votre badge, par mois	À partir de 1,60 € HT

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

☒ Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement : SECUR PRO, par an	38,11 €
Assurance « Découvert Souplesse Pro »	0,60 % du montant accordé
Homiris Pro : la solution de télésurveillance de vos locaux, à partir de	32,00 € HT
Protection entreprise : la pérennité de votre entreprise	Nous consulter
Assurances à destination des professionnels, agriculteurs, associations : Bâtiment, Auto, Personnes	Nous consulter
Offres de Santé Collective	Nous consulter
Offres de Prévoyance Collective	Nous consulter
Assurance des Aléas Climatiques	Nous consulter

ASSOCIATIONS



Hormis ceux précisés dans ce paragraphe «Associations», les autres tarifs des conditions de services notés dans ce recueil sont applicables aux associations.

COMPTES CHÈQUES ET SERVICES

Frais de tenue de compte	GRATUIT
Commission de mouvement (ou de compte) ⁽¹⁾	De 0,060 % à 0,076 %
Cotisation annuelle Carte Automate Bancaire ⁽²⁾	7,85 €
Cotisation annuelle Carte de dépôt	7,85 €
Cotisation annuelle Carte de retrait monnaie ⁽³⁾	7,85 €

BANQUE À DISTANCE

Abonnement mensuel aux services de banque à distance⁽⁴⁾ (support dématérialisé)

• CMUT Direct Asso

Consultation

GRATUIT⁽⁵⁾

Consultation, virements internes et externes, titres

2,45 € HT⁽⁶⁾

• CMUT Direct Asso Confort

Services CMUT Direct Asso + listes de virements
+ transfert/validation de fichiers

6,15 € HT⁽⁶⁾

Options

Accès personnalisé donné aux membres de l'association, par collaborateur et par mois

GRATUIT

Accès aux comptes d'un tiers mandant personne morale, par tiers et par mois

1,50 € HT

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES : EUROCOMPTE ASSO

Une offre de service comprenant : Compte(s) chèque(s) et avantages tarifaires.

Cotisation de base par mois à l'offre groupée de services Eurocompte Asso (selon services de banque à distance⁽⁴⁾ avec support dématérialisé)

• CMUT Direct Asso

4,00 €⁽⁶⁾

• CMUT Direct Asso Confort

7,45 € HT⁽⁶⁾

Avantages tarifaires inclus dans la cotisation Eurocompte Asso

Accès au site Associathèque	INCLUS
Agios inférieurs à 3,00 € par trimestre	NON PRÉLEVÉS
Accès aux comptes d'un tiers mandant personne morale par CMUT Direct Asso, par tiers, voir ci-dessus	- 33 %
Top info : Abonnement offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou e-mail (10 alertes incluses)	INCLUS
Cotisation Carte Automate Bancaire ⁽²⁾	INCLUS
Cotisation Carte de dépôt	INCLUS
Cotisation Carte Retrait Monnaie ⁽³⁾	INCLUS
Réédition du code confidentiel	INCLUS

(1) Calculée sur le cumul des mouvements débiteurs. (2) Carte utilisable pour les dépôts et les retraits. (3) Carte utilisable sur Borne Retrait Monnaie. (4) Via Internet depuis un ordinateur ou l'application mobile Crédit Mutuel. Hors coût d'abonnement auprès du fournisseur d'accès Internet. (5) Si envoi extraits de compte, courriers et autres documents sur support papier : + 1,00 € HT par mois. (6) Si envoi extraits de compte, courriers et autres documents sur support papier : + 0,40 € par mois.

Frais par virement SEPA émis sur liste/multiple ou télétransmis (standard ou instantané)

- 25 premières opérations

INCLUS

- Au-delà de 25 opérations

0,16 €
par opération

Opérations concernant la gestion des mandats de prélèvement saisies par Internet (voir p.9)

- 50 %

Frais d'émission d'un chèque de banque (1 par mois)

INCLUS

Majoration de la cotisation Eurocompte Asso, par mois si fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) ou souscription d'une option assurance

CB Mastercard Professionnel

2,10 €

CB Mastercard Business ou CB Visa Business

4,10 €

CB Mastercard Business Executive ou CB Visa Gold Business

10,95 €

Visa Platinum Business⁽¹⁾

23,70 €

CB Mastercard World Elite⁽²⁾

23,10 €

CB Visa Infinite⁽²⁾

25,60 €

SECUR PRO : cotisation à l'offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement

2,85 €

OFFRE GROUPEE DE SERVICES : EUROCOMPTE PRO/AGRI ESSENTIEL

Offre possible pour les associations gestionnaires. Cf. page 14

OFFRE MONÉTIQUE ASSOCIATION

TPE Association : offre spécifique pour vos manifestations

Nous
consulter

(1) Cette carte sera commercialisée courant 2025. (2) Ce produit n'est plus commercialisé.

RÉSOLUDRE UN LITIGE

Pour toute demande portant sur la bonne exécution des contrats ou toute réclamation, le Crédit Mutuel met à votre disposition des interlocuteurs privilégiés à contacter :

■ VOTRE CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL, EN PREMIER LIEU

Via le formulaire de réclamation en ligne, par e-mail, par courrier, ou en prenant rendez-vous.

Les réclamations formulées à l'oral (téléphone, face à face,...) ou par messagerie instantanée (tchat), doivent être formalisées par écrit, si vous n'avez pas obtenu immédiatement entière satisfaction.

■ LE SERVICE RELATIONS CLIENTÈLE, EN SECOND LIEU

- via le Formulaire simplifié de réclamation, en ligne sur www.cmocean.fr
- Par courrier : Service Relations Clientèle - Crédit Mutuel Océan
34, rue Léandre Merlet, BP 17, 85001 La Roche-sur-Yon CEDEX
- Par téléphone : 02 51 47 53 00 (appel non surtaxé)

■ LE MÉDIATEUR, uniquement si vous êtes une personne physique, en tout état de cause, deux mois après l'envoi* de votre première réclamation écrite, quel que soit l'interlocuteur ou le service auprès duquel elle a été formulée et qu'il y ait ou non répondu :

- via son site Internet www.lemediateur-creditmutuel.com
- ou par courrier : Le Médiateur du Crédit Mutuel, 63, chemin Antoine Pardon, 69160 Tassin-La-Demi-Lune.

Les coordonnées des autres médiateurs sont précisées sur www.cmocean.fr et sur les conditions générales de Banque.

* Le cachet de la Poste faisant foi.

SIMPLIFIEZ-VOUS LA VIE AVEC LA DÉMATÉRIALISATION DE VOS DOCUMENTS !

Finis le papier et le classement fastidieux, **vos documents bancaires et d'assurance** sont accessibles depuis votre espace personnel sur le site Internet du Crédit Mutuel, ou depuis l'application pour smartphone du Crédit Mutuel.

Vous pouvez les **consulter ou les télécharger simplement et 24h/24**.

Vos documents sont archivés de façon **fiable et sécurisée** pour toute la durée légale de conservation.

Vous pouvez à tout moment, vous opposer à l'utilisation de ce support dématérialisé, sauf incompatibilité avec la nature du contrat conclu ou du service fourni (article L. 311-8 du Code Monétaire et Financier).

www.cmocean.fr



Ce document est imprimé sur un papier respectueux de l'environnement.

Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Océan – Société anonyme coopérative de crédit à capital variable – RCS La Roche-sur-Yon B 307 049 015. Intermédiaire en opérations d'assurance n° ORIAS 07 027 974, consultable sous www.orient.fr – ACM IARD SA, ACM Vie SA, MTR, EPS, SERENIS ASSURANCES, MONDIAL ASSISTANCE – 34 rue Léandre Merlet BP 17 – 85001 La Roche-sur-Yon CEDEX Tél. 02 51 47 53 00 – Identifiant REP : FR233730_03JZTY.

EURO-INFORMATION ÉPITHÈTE, SAS, au capital de 3 500 000 euros dont le siège social est au 4, rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen, 67000 Strasbourg, inscrite au RCS de Strasbourg sous le n° 822 035 242. ICS : FR53ZZ818DC4 – Émetteur : EURO-INFORMATION ÉPITHÈTE.

EURO-INFORMATION : les solutions d'acceptation sont proposées par EURO-INFORMATION, fournisseur de matériels et/ou maintenance – Société Simplifiée au capital de 53 212 140 euros – Siège social : 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen 67000 Strasbourg – RCS Strasbourg 312 730 674.

CM Recouvrement : le service proposé par le Crédit Mutuel est assuré par la société Filaction. Filaction, société anonyme simplifiée de recouvrement au capital de 900 000 euros dont le siège social est 12, rue du Port Boyer 44300 Nantes 402 386 429 RCS Nantes.

Cash Services est une marque de services gérée par la société 2SF – SOCIÉTÉ DES SERVICES FIDUCIAIRES SAS au capital de 39 000 000 euros. Siège social : 3 avenue du Stade de France, 93200 Saint-Denis, RCS BOBIGNY 915166045. Numéro TVA intracommunautaire : FR59915166045.

Homiris, un service opéré par EPS (RCS Strasbourg n° 338 780 513), titulaire d'une autorisation administrative délivrée par le CNAPS le 16/04/2018 sous le numéro AUT-067-2117-04-16-20180359358, qui ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient.

Crédit Mutuel distribue les offres de **Bouygues Telecom**. [37-39, rue Boissière – 75116 PARIS – SA au capital de 929 207 595,48 € RCS PARIS 397 480 930] et Bouygues Telecom Business-Distribution [1, rue les Enfants du Paradis – 92100 Boulogne Billancourt, France, SAS au capital de 175 175 € - RCS NANTERRE 421 713 892].

EDENRED FRANCE, S.A.S au capital de 464 966 992 € dont le siège social est situé 166-180, boulevard Gabriel Péri, 92240 Malakoff – 393 365 135 R.C.S. Nanterre – La carte est émise par Edenred France sous licence de Mastercard International Incorporated. Mastercard et la marque Mastercard® sont des marques déposées de Mastercard International Incorporated.

Crédit Mutuel Épargne Salariale – 12 rue Gaillon 75107 Paris CEDEX 2 – Société anonyme au capital de 13 524 000 € 692 020 878 RCS Paris.

Crédit Mutuel Real Estate Lease : Établissement de crédit spécialisé - Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 64 399 232 euros dont le siège social est 4 rue Gaillon - 75002 PARIS - 332 778 224 RCS Paris - TVA intracommunautaire FR14332778224, inscrit à l'ORIAS sous le numéro 07 025 376. Crédit Mutuel Real Estate Lease est une entité de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Crédit Mutuel Leasing : Établissement de crédit spécialisé agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - Inscrit à l'ORIAS sous le numéro 09 046 570 (www.orient.fr). Société Anonyme au capital de 35 353 530 euros.

Siège social : Tour D2 - 17 bis, place des Reflets - 92988 Paris La Défense CEDEX - France. RCS Nanterre 642 017 834 - N° TVA intracommunautaire FR 77 642 017 834 - Site Internet www.creditmutuel-leasing.fr. Crédit Mutuel Leasing est une entité de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Crédit Mutuel Factoring est une entité de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Crédit Mutuel Factoring, établissement de crédit spécialisé - Société anonyme au capital de 7 680 000 euros dont le siège social est Tour D2 17 bis, place des Reflets - 92988 Paris La Défense CEDEX - 380 307 413 RCS Nanterre - N° TVA intracommunautaire : FR06380307413.

Le badge télépéage **Liberté PRO** proposé par le Crédit Mutuel est un contrat de la société des autoroutes de Paris Rhin Rhône (APRR), société anonyme au capital de 33 911 446,80 euros, immatriculée au RCS de Dijon sous le numéro 016 250 029, dont le siège social est situé à Saint Apollinaire 21850, 36 rue du docteur Schmitt.

Crédits photo : CM, AdobeStock - Mars 2025. Réf. 778001. MUCMOCPR.

